

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] consultation ENROBES ACR à Epuisay  
Date : Tue, 21 Nov 2023 11:27:00 +0700  
De : florent chaudemanche  
Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr,

Monsieur/Madame le Préfet,

Je me permets de vous écrire cette lettre dans l'espoir de vous sensibiliser à une question cruciale qui concerne la qualité de vie de notre village. Je m'adresse à vous en tant que citoyen préoccupé par l'avenir de notre communauté et profondément attaché à la préservation de notre environnement.

Je suis conscient que vous avez déjà examiné la demande d'autorisation pour la construction d'une centrale d'enrobés à chaud dans notre village, et je tiens à exprimer ma gratitude pour votre sagesse manifeste lors de la première tentative où vous avez rejeté cette proposition. Cependant, je crains que la pression en faveur de cette construction ne s'intensifie, notamment en raison de liens personnels entre le maire du village et le sous-préfet, qui, comme vous le savez, est un chasseur et semble moins enclin à soutenir les initiatives en faveur de l'environnement.

Permettez-moi de souligner que notre opposition à cette centrale d'enrobés à chaud n'est pas basée sur des intérêts personnels, mais sur notre engagement envers la préservation de la qualité de vie de notre village. Nous sommes profondément préoccupés par les conséquences potentielles sur la santé de nos concitoyens, en particulier des enfants qui fréquentent l'école primaire située à proximité. Il est difficile de comprendre comment la pollution générée par une telle installation peut être considérée comme inoffensive, d'autant plus que la route existante, présentée comme une barrière naturelle, est déjà une source de préoccupation en matière de pollution.

Je souhaite également attirer votre attention sur la récente décision de la justice européenne qui a voté en faveur d'une loi écocide. Cette loi vise à responsabiliser toute personne agissant délibérément pour la destruction de vies humaines par le biais de la pollution. En autorisant la construction de cette centrale, vous pourriez involontairement exposer notre communauté à de tels risques, et cela ne saurait être ignoré.

En citant Nietzsche, je vous encourage à gouverner pour le bien du peuple, en vous détachant des intérêts particuliers. La responsabilité envers l'environnement et la santé de nos concitoyens devrait primer sur toute autre

considération. Il est de la plus haute importance que notre village ne soit pas sacrifié au profit d'intérêts personnels.

Enfin, je tiens à mettre en lumière la possibilité pour Monsieur et Madame Marmion, en tant que parties favorables à la construction de cette centrale, de consentir à l'édification de cette installation devant leur propre demeure, plutôt que de la situer à proximité d'une école. Une telle démarche refléterait un véritable engagement envers la communauté et une reconnaissance des risques potentiels inhérents à ce projet.

Je vous prie instamment de prendre en considération ces arguments et de faire preuve de la même sagesse et du même discernement qui ont guidé votre première décision. Autoriser cette construction serait non seulement préjudiciable à la qualité de vie de notre village, mais pourrait également avoir des conséquences graves sur la santé de nos concitoyens, en particulier nos enfants.

Je vous remercie de votre attention à cette question cruciale et reste confiant dans votre engagement envers le bien-être de notre communauté.

Respectueusement,

Florent Chaudemanche  
Impasse des Oeillets  
41360 EPUISAY